

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 20 Juillet 1905.

VOL. XXXIX.---No. 3

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Bâtisse entre l'hôtel Weidon et la pharmacie Lawton.
Résidence—A sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand-rue—où on le trouvera la nuit.

Dr L. J. Bellivau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau—Bâtisse de brique, Grand-rue.
Résidence—A sa maison, porte voisine de la maison O. M. Melanson, Grand-rue—où on le trouvera la nuit.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN
ST-JOSEPH—MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN
RICHIBOUCTOU, - N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit

Dr F. A. Richard
Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal
ST-LOUIS, - KENT, - N. B.

Consultation à toute heure.
1er août 1900—ac

Dr J. Éric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence: Hôtel de M. Jacques Poirier,
ROGERSVILLE, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr MARIE J. de OLLOQUI,

Rue Highfield, coin de la rue Fleet,
MONCTON, - N. B.

CONSULTATION A TOUTE HEURE.
25 janvier 1904. 12

W. A. Russell,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.,
SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadden,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,

Bureau: Deuxième étage du Bloc-Comeau,
SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes affaires de loi.
25 nov. 1903. 12

McInerney & Robidoux,
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N.B.

Argent à prêter sur hypothèque.

G. V. McINERNEY, FRED. J. ROBIDOUX

McQuarrie & Arsenaault,
VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter

WIL MCQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

George L. Harris
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,

BUREAU: BÂTIMENT SUMNER, GRAND-RUE,
MONCTON, - N. B.

10 fév. 04.

Le Liniment de Minard guérit les brûlures, etc.

People's Bank of Halifax.

Incorporée en 1864.

Capital autorisé, \$1,500,000
Capital versé, 1,000,000
Fonds de réserve, 440,000
Bureau Principal: Halifax, N. E.

Succursale à Shédiac, N. B.,
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux courants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, - Gérant,
Shédiac, N. B.

29 juillet 1903. ac

L'un des plus anciens et des plus solides organes anglais du parti conservateur dans la province de Québec, la Gazette de Montréal, condamne en termes non équivoques l'attitude déplorable de M. Borden et de la plupart de ses partisans parlementaires sur le bill des provinces d'Alberta et de la Saskatchewan.

En tournant le dos aux principes de McDonald, des Cartiers, des Galt, sur l'éducation, la Gazette considère que M. Borden et ses amis ont commis une faute dont le parti ne se relèvera pas de sitôt. La Gazette a toujours été l'un des plus puissants auxiliaires du parti, et ses courageuses opportunes dénominations, à l'heure actuelle, auront peut-être l'effet de ramener le parti aux saines idées du passé.

L'enquête qui a eu lieu dans les affaires de l'Assurance Equitable, de New-York, a révélé des opérations abominables de la part de certains directeurs. Devant ces révélations, le scandale de Philadelphie, les fraudes de l'Ouest, et maintes autres canailleries exposées au public en ces derniers temps, le Herald de Boston se demande si nous vivons dans un âge de déshonneur. "La corruption est-elle universelle, toutes les affaires sont-elles pourries? Tous les hommes mentent-ils à leur parole? Toutes les confiances sont-elles trahies? La criminalité du gouvernement municipal n'est-elle la conséquence du déclin général de la morale? Notre grande politique est-elle aussi mauvaise que notre politique mineure? Les affaires du pays sont-elles en aussi mauvais état que sa politique?"

Le Herald demande que ces criminels en haut lieu (respectables) soient punis et punis sévèrement si les Américains veulent échapper à l'abîme qui les attend.

D. J. Doiron annonce qu'il a besoin de plusieurs cent livres de beurre et plusieurs cent douzaines d'œufs.

Le Liniment de Minard est en vente partout.

Les Nouvelles Provinces

(Du Bulletin de la Canadienne, Paris)

Le 5 mai, la deuxième lecture du bill a été décidée par une majorité de 81 voix sur 199 votants et 2 abstentions simultanées (1 ministériel et 1 opposant). Toute la députation de Québec, sauf M. Walsh, représentant de Huntingdon, a voté en faveur du projet. Depuis lors, la discussion est suspendue par suite du fâcheux état de santé de M. Fitzpatrick, ministre de la justice, éloquent défenseur des droits des minorités.

Plusieurs députés canadiens-français ont chaudement plaidé la cause de l'élément français. Cet élément peut être, comme nous l'avons expliqué, contraint de recourir à des écoles privées, "il n'a rien à craindre pour son développement"; le traitement humiliant qu'il aurait passagèrement à subir ne ferait que surexciter le sentiment national. Mais il est un autre aspect de la question qu'il convient de signaler: une évolution se fait sous nos yeux, dont les Canadiens ne semblent guère s'apercevoir et dont le terme menace d'être "l'absorption du Canada par les Etats-Unis."

Les hommes d'Etat canadiens ont eu pour but dans ces dernières années de faire régner la concorde dans leur jeune pays et de lui donner une vive impulsion afin de le rendre plus respectable à son puissant voisin: de là cet élan prodigieux communiqué à l'immigration cet encouragement prodigieux sans relâche à l'industrie. Or, si l'industrie prospère, c'est surtout aux Américains, à leurs capitaux, à leurs ingénieurs; c'est l'industrie américaine qui s'implante au Canada. La pêche, la chasse sont bons prétextes à des clubs américains pour s'installer au pays. Une longue et saisissante énumération serait facile: il suffit de pointer les nouvelles données par les journaux canadiens eux-mêmes. L'Ouest se peuple de gens que rien ne rattache au Canada, de Polonais, de Tchèques, de Suédois, etc., etc. d'Américains. Voilà des Canadiens... tant que les impôts seront moins lourds au nord qu'au sud de la frontière. Détail qui a passé presque inaperçu, il y a deux ou trois ans les "Etats-Unis d'Amérique" sont devenus officiellement l'"Amérique", tout court. Quand le fruit sera mûr, une chiquenaude le fera choir. Et cela se fera sans secousse, il suffira d'acheter peu de chose encore... la presse.

On voit à quel point sont peu perspicaces ceux des Canadiens anglais qui, au lieu d'établir dans l'Ouest une solide barrière de Canadiens français, voudraient les voir exclure de ces régions. Et quelle maladresse de les harceler sans cesse! Sans doute, Jean-Baptiste est patient: mais il n'est pas sot. Quand il saura que dans l'Ouest, lui, dont les ancêtres ont découvert le pays, est obligé de renoncer à sa personnalité en pénétrant dans l'école de l'Etat ou de se taxer à nouveau pour son école à lui, il se dira sans doute que le dernier mot de la tactique n'est pas de capituler. Il réfléchira que si la Confédération existe, c'est grâce à

lui, grâce au sang qu'il a versé; que, s'il n'en est pas mieux récompensé, ses députés devront se montrer irréductibles, attitude qui gênerait singulièrement le fonctionnement régulier du régime parlementaire. Puis, si cela ne suffisait pas, il ferait entendre qu'à la raison sociale Québec, Ontario et Cie, les Américains verraient substituer avec plaisir le trust New York, Québec, etc. etc.

Il y a là un grave danger sur lequel nous attirons spécialement l'attention des Canadiens-Anglais qui—c'est la grande majorité—ne sont pas avant tout des gallophobes, et qui joignent au caractère sérieux et réfléchi de leur race et à un sens très vif de la justice, l'amour sincère du Canada. Le Canada ne pourra vivre en sécurité que par le bon accord, fait de leur "égalité loyale" reconnue et acceptée, des Canadiens-anglais et des Canadiens-français.

JACQUES BONHOMME.

La Canadian Rubber Company of Montreal, Limit'd

La Canadian Rubber Company of Montreal Limited, a publié quelques jolis catalogues durant les quelques dernières semaines. Le catalogue "C" traite au long des diverses couvertures de plancher en caoutchouc. Ce catalogue est imprimé en plusieurs couleurs, et toutes les illustrations sont en demi-ton. Comme catalogue départemental, illustrant une ligne très spéciale de marchandises, cette publication est de beaucoup supérieure à tout ce qui a déjà été publié jusqu'ici par les compagnies de caoutchouc au Canada ou aux Etats-Unis.

Le catalogue "D" traite exclusivement des courroies en caoutchouc et des rouleaux recouverts en caoutchouc. Ce livre comprend 90 pages avec une magnifique couverture or et noire. Il renferme une foule d'informations concernant l'usage et le soin à apporter aux courroies en caoutchouc, et les illustrations qui sont en grand nombre, sont toutes en demi-ton. Le commerce recherchera ce catalogue avec empressement comme étant un précieux livre de références. Le catalogue "D" est l'un des plus complets que nous ayons encore vus et il est un témoignage frappant de l'esprit d'entreprise de la Canadian Rubber Company.

Le catalogue "E" (60 pages avec magnifique couverture relevée en bosse) traite des principales lignes de tuyaux d'arrosage en caoutchouc et de tuyaux spéciaux. On y trouve beaucoup d'informations sur le soin à apporter à ces tuyaux, et un grand nombre de vignettes illustrent le texte.

Ce catalogue particulier est la hauteur des autres catalogues commerciaux de première classe de la Canadian Rubber Company. La série complète des magnifiques catalogues récemment publiés par la première compagnie de caoutchouc du Canada, série dont nous venons de ne donner qu'une bien faible description, est une preuve palpable des progrès accomplis par l'industrie du caoutchouc dans la Puissance.

On peut se procurer n'importe laquelle de ces publications aux succursales de la compagnie dans tout le Canada, ou à son bureau chef à Montréal.

L'Angleterre en danger

Un sensationnel discours de Lord Roberts à la Chambre des Lords.

Le maréchal Roberts a causé la semaine dernière toute une sensation à la Chambre des Lords, lorsque délibérément, avec des arguments de soldat, il a démontré, dans un long discours, que l'armée anglaise n'est pas actuellement sur un pied qui lui permette de faire considérer la Grande-Bretagne comme une puissance militaire de premier ordre. Lord Roberts n'a pas attaqué le gouvernement, il a plutôt flétri les sentiments du peuple anglais qui ne fait preuve d'aucun enthousiasme pour les choses de l'armée à moins qu'un danger immédiat ne soit à l'horizon.

Lord Roberts a conclu que deux moyens s'imposent à la Grande-Bretagne, si elle veut mettre son armée sur le pied de la défendre victorieusement en cas de guerre: la conscription ou quelque système de milice, rendant obligatoire à tous un entraînement militaire quelconque. La question, a dit le maréchal, en terminant est excessivement grave: c'est la question primordiale qui se pose maintenant à l'égard de tout anglais soucieux de l'avenir de son pays: c'est la question de la vie ou de la mort de l'Angleterre.

Oui, c'est une question de vie ou de mort pour l'empire. Mais l'avenir est entre les mains du peuple. Il faut que lorsque sonnera l'heure l'Angleterre soit prête à défendre ses possessions d'Extrême-Orient. Il faut aussi qu'elle soit prête à se faire respecter dans tout conflit qui pourrait surgir plus près de nous. Or, défendre l'Angleterre, cela veut dire être prêt au premier avis à mettre une armée en campagne, qui soit capable de faire face aux armées continentales dont les effectifs sont considérables.

Les nations continentales sont en armes; il faut donc que l'Angleterre suive leur exemple.

Lord Roberts a conjuré le pays de s'éveiller de sa somnolence en face du danger qui de jour en jour devient plus menaçant.

Le discours de Lord Roberts a été prononcé à la suite de la motion du comte de Wemyss et du comte March, sur la défense nationale. Après le discours de Lord Roberts qui a produit une profonde impression, Lord Lansdowne a été obligé de prononcer un discours dans lequel il a hautement pris la défense du premier-ministre Balfour et rétabli les faits. Lord Lansdowne a déclaré que jamais M. Balfour a prétendu ou dit que la défense de l'Angleterre ne repose que sur sa marine. En terminant son discours, Lord Lansdowne a déclaré: M. Balfour a prétendu, et avec raison, que dans l'état actuel des choses une invasion anglaise est impossible.

Cependant le gouvernement s'est vu dans l'obligation de déclarer qu'il ne s'opposait pas à la motion du comte Wemyss et du comte March, tous de l'opposition, cependant.

Les Drs français Robert Simon et René Quinton ont prouvé, dit-on, par des expériences récentes que la consommation (tuberculeuse) peut se guérir au moyen d'injections épidémiques d'eau de mer mêlée d'eau de source. Des dix-huit patients actuellement sous leurs soins, les docteurs Simon et Quinton s'attendent à en guérir au moins quinze.